

Communiqué de presse



Embargo : lundi 2 février 2004

Le coton génétiquement modifié envahit l'Afrique de l'Ouest

Cotonou, le 2 février 2004

Les compagnies d'agrochimie les plus importantes dans le monde et le gouvernement des Etats-Unis s'empresent d'introduire en Afrique de l'Ouest, les cultures génétiquement modifiées, à commencer par le coton.

Un nouveau rapport [1] produit par GRAIN [2] montre que Monsanto, Syngenta et Dow Agro Sciences, soutenus par l'USAID, ont élaboré avec le gouvernement du Mali, des plans pour remplacer dans les cinq prochaines années le coton local par des variétés transgéniques. Le coton est le principal produit d'exportation du Mali, et pourtant, ni les agriculteurs, ni les exportateurs, ni le public ne sont au courant de ces plans.

« Le coton Bt est le cheval de Troie des multinationales ; le but est d'introduire en Afrique de l'Ouest les cultures génétiquement modifiées brevetées » déclare Jeanne Zoundjihékon de GRAIN au Bénin. *« La filière coton est bien organisée dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, et les multinationales veulent en profiter. Le coton est une espèce essentielle pour la région, et il est déplorable que les chercheurs du secteur public jouent avec le gagne-pain des citoyens, car les technologies qu'ils apportent n'ont rien à offrir aux agriculteurs, sauf une plus grande dépendance vis-à-vis des compagnies étrangères ... »*

En 2003, avant que le pays n'ait adopté une législation sur la biosécurité, le Burkina Faso a importé des Etats-Unis deux variétés de coton Bt, l'une de Monsanto et l'autre de Syngenta. Des essais au champ sont en cours sur les stations de recherche de l'Institut Nationale de l'Environnement et de la Recherche Agronomique à Farakoba et à Kouaré.

L'on retrouve la même hâte au Mali. Les chercheurs de l'Institut d'Economie Rurale sont en train de mettre la dernière touche au projet quinquennal qui doit développer et commercialiser le coton transgénique avec l'USAID, Monsanto, Syngenta et Dow Agrosociences. D'après les termes de l'accord, les essais au champ de coton transgénique Bt importé commenceront en 2004. Le projet est en train d'être négocié, sans que les agriculteurs maliens producteurs de coton, qui sont le plus menacés par le transfert imminent de la technologie de modification génétique n'aient été consultés, alors que la Convention sur la diversité biologique ratifiée par tous les pays d'Afrique de l'Ouest, oblige à l'information du public.

« Il y a seulement deux semaines, le groupe d'experts de la Commission Scientifique, Technique et de Recherche de l'Union Africaine a recommandé que ses états-membres considèrent un moratoire sur l'introduction des produits génétiquement modifiés » a dit Mariam Mayet du Centre Africain de Biosécurité (Afrique du Sud). *« Mais les produits génétiquement modifiés sont constamment introduits en catimini en Afrique, et mettent la totalité du continent en danger. Les gouvernements africains doivent faire face à ce problème, lors de la prochaine*

rencontre relative au Protocole de Carthagène sur la biosécurité qui doit se tenir à Kuala Lumpur (Malaisie) dans quelques semaines. »

Dans une étude collective sur les résultats probables de l'introduction du coton Bt en Afrique de l'Ouest, GRAIN a démontré que cette technologie est absolument inappropriée pour les agriculteurs de la région. Contrairement à ce que ses champions prétendent, le coton Bt n'est pas en mesure de réduire l'usage des pesticides, et ne fournira aucun avantage économique aux agriculteurs. Les producteurs locaux de coton, des scientifiques et les ONGs qui ont été consultés pour cette étude ont dit qu'il serait beaucoup plus bénéfique que les institutions publiques concentrent leurs efforts sur le soutien des programmes destinés à réduire l'usage des pesticides. En effet, ces programmes ont déjà fait leurs preuves et ils ne sont pas dépendants des technologies étrangères ; par exemple la lutte étagée ciblée, le traitement sur seuil ou la gestion intégrée de la production et des déprédateurs. Ces programmes peuvent permettre de réduire l'usage des pesticides de 70 –100%, mais ils sont seulement appliqués au Mali dans 10% de la surface cotonnière. Les contraintes ne sont pas d'ordre technique, mais financier car les budgets de ces programmes de recherche sont constamment réduits. Entre temps, l'USAID promet des millions de dollars pour les programmes d'OGM au Mali, si le pays accepte le coton transgénique.

En Afrique de l'Ouest, il n'y a pas moyen de garantir que le coton transgénique, une fois introduit, ne va pas contaminer le coton traditionnel. Les agriculteurs du coton en Afrique de l'Ouest ne peuvent déjà pas rivaliser avec les producteurs subventionnés des Etats-Unis. L'introduction du coton transgénique ne fera que rendre la situation plus difficile.

#####

CONTACTS

Jeanne Zoundjihékpon – (GRAIN, Chargée de Programme en Afrique Francophone) 06 BP 2083 - Cotonou – BENIN, Tél : 229 33 79 50, Fax : 229 33 79 15, E-mail : jeanne@grain.org.
(Langue : français)

Robert Ali Brac de la Perrière – (BEDE) à Kayes, Mali: Tél/Fax GRDR: 223 252 29 82
(Langues : français et anglais)

Mariam Mayet – (Head of African Centre for Biosafety, 13 The Braids Road, Emmarentia, 2195, South Africa) Tél: 27 11 646 0699
(Langue: anglais)

Devlin Kuyek – (GRAIN) Tél : +1 514 270 10 83. Email : devlin@grain.org
(Langues: anglais et français)

NOTES

[1] Le rapport complet, « *Le coton Bt à la porte de l'Afrique de l'Ouest* », sera publié en Mars 2004. Un résumé de ce rapport, « *Le coton Bt à la porte du Mali : Il faut agir !* », avec d'autres documents importants se trouve à : <http://www.grain.org/publications/cotonbt.cfm>

[2] GRAIN est une organisation non gouvernementale internationale dont le but est de promouvoir des actions contre l'une des principales menaces qui pèse sur l'alimentation mondiale et la sauvegarde des moyens de subsistance : l'érosion génétique.